

Qualiopi : exigence ou opportunité ?

Bienvenue dans le webinaire 3 de 14h15 à 15h30

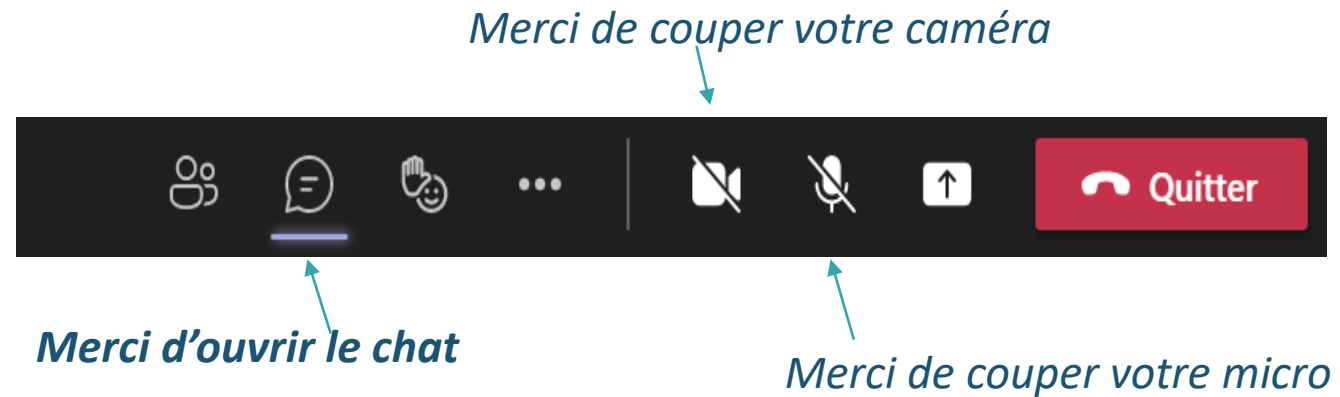
Les exigences "coeur de métier"

Olec KOVALEVSKY, auditeur certifié au référentiel Qualiopi



carif-oref
de normandie

1



**A votre arrivée,
merci d'inscrire votre prénom et votre nom dans le chat**

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »



Oleg KOVALEVSKY

- **Formateur – consultant – auditeur en organisation et qualité (ISO 9001, Qualiopi, NF Services ...)**
- **Gérant Avantage Qualité (créé en 1997) et Pilote du groupement national Performance Qualité TPE - PME**
- **Qualiopi : formation d'auditeurs de certification, accompagnement d'OF, audits de certification**

50
accompagnements

10 audits

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Déroulement

- **Présentation du webinaire (sujet, objectifs, modalités ...) (10 min.)**
- **Les exigences Qualiopi et les éléments de preuves associés (35 min.)**
 - Contextualisation métiers (Formation, apprentissage, VAE, bilans de compétences)
 - Exemples de moyens et d'éléments de preuves
 - Principaux constats d'audit et points de vigilance
- **Questions / Réponses (30 min.)**
- **Mot de conclusion**



Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

- Exemple : « besoins des bénéficiaires »

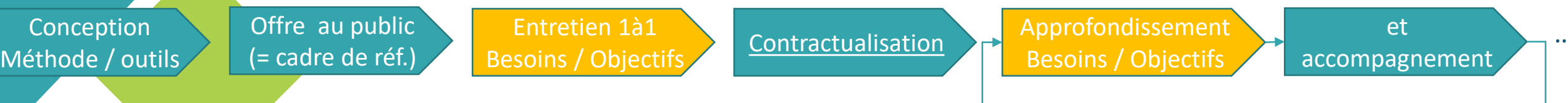
Formation « sur-mesure » en INTRA:



Formation « catalogue » en INTER :



Accompagnement individuel cadré (de type BC ou VAE) :



Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 4 – Besoins bénéficiaires

INDICATEUR COMMUN D'APPRECIATION

4 Le prestataire analyse le besoin du bénéficiaire en lien avec l'entreprise et/ou le financeur concerné(s).

NIVEAU ATTENDU

Démontrer comment le besoin du bénéficiaire est analysé en fonction de la finalité de la prestation.

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES

Dans le cas où le prestataire accueille un public en situation de handicap : le prestataire démontre qu'il prend en compte les situations de handicap et les besoins en compensation (pédagogie, matériel, moyens techniques, humains...).

CBC : l'outil utilisé dans le cadre de la phase préliminaire (par exemple la grille d'analyse partagée de la situation - APS) doit déboucher sur la coconstruction d'un programme personnalisé avec le bénéficiaire.

CFA ou alternance : le prestataire démontre que cette analyse est prévue en amont du processus de contractualisation alternant/entreprise.



Action de formation / Apprentissage / Bilan de compétences / VAE

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 4 – Besoins bénéficiaires

MOYENS / ELEMENTS DE PREUVE (exemples)

- Document de recueil des besoins, y compris adaptation ou compensation PSH (formation, BC, VAE)
- Dossier d'admission (formation, CFA)
- Etudes d'opportunité et de faisabilité (formation, CFA)
- Contrat personnalisé (formation, BC, accompagnement VAE)
- Grille d'analyse, outil de travail d'accompagnement (BC, VAE)

POINTS DE VIGILANCE / CONSEIL

- Etre au clair et présenter votre démarche professionnelle (par type de prestation)
- Ne pas chercher le document universel (plusieurs étapes, plusieurs types de prestations)
- Toujours raisonner métier puis lien avec Qualiopi

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 4 – Besoins bénéficiaires

Conforme

Les constats

~~non-conformité
mineure~~

non-conformité
MAJEURE

- Absence de preuve de recueil des besoins
- Les besoins sont partiellement identifiés
- Les situations de handicap et les besoins en compensation ne sont pas pris en compte.

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 5 / 11 – Objectifs

INDICATEUR COMMUN D'APPRECIATION

5 Le prestataire définit les objectifs opérationnels et évaluables de la prestation.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer que les objectifs sont opérationnels et évaluables.

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES

CFA ou alternance : ces objectifs doivent être exprimés en compétences et/ou capacités professionnelles à acquérir et/ou en certifications visées.

CBC : il existe des outils et grilles utilisés pour codéfinir les objectifs en phase préliminaire et des documents de synthèse. Il peut s'agir d'objectifs en lien avec le développement des compétences à s'orienter.

VAE : l'accompagnement est contractualisé et énonce les engagements respectifs du bénéficiaire et de l'accompagnateur.

INDICATEUR COMMUN D'APPRECIATION

11 Le prestataire évalue l'atteinte par les publics bénéficiaires des objectifs de la prestation.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer qu'un processus d'évaluation existe, est formalisé et mis en œuvre. Il permet d'apprécier l'atteinte des objectifs.

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES

VAE : dossier de suivi du candidat permettant d'apprécier la progression du bénéficiaire tout au long de la prestation au regard des objectifs.

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 5 / 11 – Objectifs

MOYENS / ELEMENTS DE PREUVE (exemples)

- Document de contractualisation personnalisé (formation, BC, VAE)
- Programme (formation, CFA)
- Déroulés pédagogiques (formation, CFA)
- Documents, fiches de travail (BC, VAE)
- Exercices, Quizz, ... corrigés (formation, CFA, BC)
- Auto-évaluations commentées, mises en situation, restitutions de travaux (formation, CFA, BC, VAE)

POINTS DE VIGILANCE / CONSEIL

- Etre au clair sur la notion d'objectifs (professionnels, pédagogiques ...) et présenter votre démarche professionnelle (par type de prestation)
- Toujours raisonner métier puis lien avec Qualiopi

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 5 / 11 – Objectifs

Conforme

Les constats

~~non-conformité
mineure~~

**non-conformité
MAJEURE**

- Objectifs de la formation ... mal rédigés (pas du point de vue du stagiaire, sans verbe d'action : « être capable de... », pas en termes de Faire / Savoir / Savoir-être ...)
- Pas de modalités, d'outils d'évaluation de l'atteinte des objectifs (en cours, à la fin)
- Objectifs définis ... pas évaluable dans la situation de formation
- Preuves d'évaluation pas disponibles

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 6 / 10 – Contenus et mise en oeuvre

INDICATEUR COMMUN D'APPRECIATION

6 Le prestataire établit les contenus et les modalités de mise en œuvre de la prestation, adaptés aux objectifs définis et aux publics bénéficiaires.

NIVEAU ATTENDU

Démontrer que les contenus et modalités de mise en œuvre des prestations sont adaptés aux objectifs définis en fonction des bénéficiaires.

INDICATEUR COMMUN D'APPRECIATION

10 Le prestataire met en œuvre et adapte la prestation, l'accompagnement et le suivi aux publics bénéficiaires.

NIVEAU ATTENDU

La prestation est adaptée aux situations et profils des bénéficiaires : contenus (outils et méthodes), accompagnement, suivi (durées, emplois du temps, adaptation des rythmes).

OBLIGATIONS SPÉCIFIQUES

CFA : le prestataire met en œuvre les dispositions de la loi relative aux obligations des CFA pour l'accompagnement des apprentis (article L. 6231-2).

VAE : le prestataire met en œuvre les phases individuelles et/ou collectives et adapte la durée et les modalités d'accompagnement en fonction du bénéficiaire.

CBC : la convention de prestation précise la durée, le coût, le planning prévisionnel, la description des trois étapes du bilan de compétences, la description des moyens, outils, méthodes, modalités pédagogiques et postures utilisés.

Action de formation / Apprentissage / Bilan de compétences / VAE

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 6 / 10 – Contenus et mise en oeuvre

MOYENS / ELEMENTS DE PREUVE (exemples)

- Déroulés pédagogiques initiaux et complétés (formation, CFA)
- Supports pédagogiques (formation, CFA, BC, VAE)
- Feuilles de présence, relevés de connexion (formation, CFA, BC, VAE)
- Livret de suivi individuel (formation, CFA)
- Bilans, synthèses, conclusions d'interventions (BC, VAE)

POINTS DE VIGILANCE / CONSEIL

- La sous-traitance ne dispense pas de maîtriser les contenus, les déroulés et les supports
- Toujours raisonner métier puis lien avec Qualiopi

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Indicateur 6 / 10 – Contenus et mise en oeuvre

Conforme

Les constats

~~non-conformité
mineure~~

**non-conformité
MAJEURE**

- Absence de déroulé pédagogique (ou synopsis, scénario, syllabus ...) pour encadrer l'intervention
- Méthode pédagogique inadaptée au regard de l'objectif (formation prise en main d'outil sans manipulation ...)
- Absence totale ou partielle de cadre pédagogique, de méthodologie, de moyens dédiés
- Séquences ou évaluations intermédiaires pas mises en œuvre, sans justification

Webinaire 3 : Les exigences « cœur de métier »

Merci pour votre attention !

Questions / Réponses (30 min)



carif-oref
de normandie

15

